

finissait par donner de l'argent, que M. D.... mettait dans sa poche. En dernier lieu, il tira seize louis de M. Vivien, attaché à l'église de Saint-Nizier. Ce dernier fit part de son aventure à ses amis, qui lui conseillèrent de ne pas être dupe de ce manège. On a, par là, découvert la ruse de M. D...., et il a été mis en prison.

6 *Février*. — Trois maisons se sont écroulées, à quatre heures du matin, vis-à-vis le couvent du Verbe-Incarné. Quatre ou cinq personnes ont péri, beaucoup sont grièvement blessées. A cause de cela, on ordonne des visites dans toutes les vieilles maisons, pour obliger à les reconstruire.

26 *Septembre*. — Le tonnerre tombe, à onze heures du soir, sur le clocher de Saint-Just, et enlève du cadran l'heure de midi.

3 *Décembre*. — On prépare les galeries de l'Archevêché pour recevoir la comtesse de Provence et l'empereur, que l'archevêque doit loger dans son palais. On met des balcons aux fenêtres qui n'en ont pas.

11 *Décembre*. — Les administrateurs de la maison des Recluses font faire un nouveau bâtiment, au fond du jardin de cette maison, à cause de l'importance que prend cette œuvre.

M. Crozet lit, à l'Académie, un mémoire contenant des observations sur les défauts du méridien placé sur la colonne des Cordeliers.

L'ambassadeur d'Espagne est à Lyon. Il vit dernièrement, à l'Hôtel-de-Ville, une bague au doigt de M<sup>me</sup> de S. T\*\*\*, et lui demanda si c'était le portrait de son mari ou de son amant : « C'est l'un et l'autre, » répondit-elle. Les sourds et les merveilleux soutiennent qu'elle répondit : « C'est l'un ou l'autre. »

27 *Décembre*. — Querelle entre l'archevêque et les comtes de Lyon ; ces derniers ont donné à l'abbé Monjais (1) la qualité d'historiographe de l'église de Lyon, et c'est ainsi qu'il devait

(1) Faute d'orthographe. Il s'agit ici de l'abbé Antoine Mongez, chevalier et historiographe de l'Église de Lyon, censeur royal, membre de l'Académie de Lyon, né à Aix, en 1723, mort en 1783. (Voir le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, par MM. Pericaud et Bregnot).